



Alexis Leray

Avocat principal

T 514.954.2508
F 514.954.1905
Montréal
ALeray@blg.com
[LinkedIn](#)

[Action collective](#)
[Litige commercial](#)
[Différends contractuels](#)
[Plaidoirie en appel](#)

Alexis œuvre principalement en recours collectifs et en litige commercial.

Il a ainsi œuvré dans des dossiers en droit de la consommation, valeurs mobilières, responsabilité des courtiers ou dans le cadre de disputes contractuelles.

Perspectives et événements

- Auteur, « Actions collectives – Rétrospective de l'année 2023 au Québec », article de BLG, octobre 2024
- Auteur, « Banque de Montréal c. Chevrette : la Cour d'appel annule la décision de la Cour supérieure d'autoriser le dossier », article de BLG, avril 2024
- Auteur, « Actions collectives – Rétrospective de l'année 2022 au Québec », article de BLG, mai 2023
- Auteur, « 4 actions collectives remportées par BLG devant la Cour d'appel du Québec en 2021-2022 », article de BLG, juin 2022
- Auteur, « Valeurs mobilières et actions collectives : la Cour d'appel précise les critères de compétence en matière de droit international privé », article de BLG, juin 2022
- Actions collectives – Rétrospective de l'année 2021 au Québec, points de vue de BLG, juin 2022
- Auteur, « La Cour d'appel confirme que la preuve d'un impact financier réel est requise, malgré la présomption de préjudice », article de BLG, mai 2022
- Auteur, « Lamoureux c. OCRCVM: La Cour d'appel confirme le rejet de la première action collective au mérite relative à la perte de renseignements personnels », article de BLG, mai 2022

- Auteur, « Action collective contre les écoles privées : exclusions validées et balises pour communiquer avec les membres », article de BLG, février 2022
- Auteur, « Une première au Canada : Rejet au mérite d'une action collective sur la perte de renseignements personnels », article de BLG, avril 2021
- Auteur, « Fortin c. Mazda: Les dommages pour une réclamation en réduction de l'obligation doivent être prouvés », article de BLG, décembre 2020
- Auteur, « Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec annoncent des réformes en matière d'immigration », article de BLG, novembre 2020

À l'extérieur de BLG

Activités communautaires

- Superviseur, Clinique d'information juridique, Université McGill, 2019

Marques de reconnaissance

- Équipe de l'année en litige commercial – Prix d'excellence (2023), Canadian Law Awards (avec Stéphane Pitre, Anne Merminod et Alexandra Hebert pour *Lamoureux c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières*, 2022 QCCA 685)

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2020
- BA, Double concentration majeure en science politique et sociologie, Université McGill, 2016
- BCL/JD, Université McGill, 2019

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 800 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2026 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.